

Administration générale

Acceptation des comptes et des engagements du mois 14 avril 2026 :

- Liste des comptes : 21 459,03 \$;
- Engagements : 43 738,99 \$.

Dépôt du rapport d'activités de la trésorière d'élections :

- Après les élections du 2 novembre 2025, la trésorière d'élection soumet au conseil un rapport d'activités liées à l'application du chapitre XIII de la Loi sur les élections et les référendums municipaux (LERM) couvrant la période du 1^{er} janvier et le 31 décembre 2025.

Aménagement du territoire

Règlements :

- Saint-Félicien :
 - ✓ Approbation de la résolution n° 02-0326-11 en vertu de laquelle le conseil autorise un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) sur le lot 3 071 645 du cadastre du Québec, correspondant au 1292-1298, carré des Frênes, à Saint-Félicien. La résolution vient permettre la régularisation de la présence d'un immeuble de cinq logements, et ce, malgré les usages autorisés au cahier des spécifications de la zone concernée, soit la zone 197-Rbd;
 - ✓ Approbation des règlements suivants :
 - Règlement n° 26-169 modifiant le règlement 18-943 relatif au zonage, en vue d'ajouter l'usage « Agrotourisme » dans certaines zones agricoles dynamiques;
 - Règlement n° 26-170 modifiant le plan d'urbanisme 18-942, en vue de remplacer une partie de l'aire d'affectation résidentielle de basse densité par une aire d'affectation résidentielle de haute densité dans le secteur de la rue Lévesque (côté parc industriel);
 - Règlement n° 26-171 modifiant le règlement 18-943, en vue de remplacer la zone 214-Rbd (PAE) par la zone 214-Rhd;
 - Règlement n° 26-172 modifiant le plan d'urbanisme 18-942, en vue de remplacer une partie de l'aire d'affectation publique à caractère récréative localisée à l'extrémité de la rue Lévesque (du côté de l'aréna), par une aire d'affectation résidentielle de haute densité;
 - Règlement n° 26-173 modifiant le règlement de zonage 18-943, en vue de créer une nouvelle zone 199-1-Rhd à même une partie de la zone 199-Pr (secteur rue Lévesque).
- Saint-Prime :
 - ✓ Avis du conseil sur la résolution n° 2026-053 (dérogation mineure en zone de contraintes) – Municipalité de Saint-Prime la MRC du Domaine-du-Roy n'entend pas se prévaloir des pouvoirs prévus au 4^e alinéa de l'article 145.7 de la LAU concernant la dérogation mineure octroyée en vertu de la résolution n° 2026-053, cette demande ne visant pas des dispositions adoptées en vertu des paragraphes 16^o ou 16.1^o du deuxième alinéa de l'article 113 ou des paragraphes 4^o ou 4.1^o du 2^e alinéa de l'article 115, et celle-ci n'ayant pas pour effet d'aggraver les risques en matière de sécurité ou de santé publiques ou de porter atteinte à la qualité de l'environnement ou au bien-être général.

Ajout d'un membre – Comité aménagement :

- Nomination de M. Vital Dumais, maire de Lac-Bouchette, pour représenter les municipalités rurales du contrefort au comité aménagement de la MRC du Domaine-du-Roy.

Délégation de la responsabilité d'établir les limites des zones inondables et de mobilité des cours d'eau :

- La MRC du Domaine-du-Roy informe le gouvernement du Québec qu'elle ne souhaite pas obtenir, en vertu d'une entente de délégation, la responsabilité de procéder à la mise à jour de la cartographie de la zone inondable de la rivière Mistassini, à moins que cette délégation s'accompagne du financement nécessaire à la réalisation des tâches y étant associées.

Adoption des règles de conduite et composition du chantier Agroalimentaire de la MRC du Domaine-du-Roy :

- Adoption des règles de conduite et de composition du chantier Agroalimentaire, et ce, afin de répondre aux objectifs du nouveau *Plan de développement de la zone agricole 2025-2030* en matière de gouvernance.

Mandat :

- TPI Saint-André–Lac-Bouchette : mandat de dégagement de plantation d'une superficie d'environ 145 hectares dans le bloc des terres publiques intramunicipales Saint-André–Lac-Bouchette, à la Coopérative de solidarité forestière de la Rivière-aux-Saumons, et ce, pour un prix total de 71 323,59 \$, incluant les taxes;
- Services professionnels en foresterie – Année 2026 : acceptation de l'offre de services professionnels en foresterie de l'Agence de gestion intégrée des ressources constituée d'une banque estimée à 210 heures pour couvrir l'année 2026, et ce, pour une somme estimée à 22 050 \$, plus taxes.

Demande d'amendement au projet de loi n° 22 afin d'abroger l'article 245.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme :

- La MRC du Domaine-du-Roy demande aux membres de la Commission parlementaire de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale d'introduire un amendement au projet de loi n° 22 abrogeant l'article 245.1 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* afin de respecter le consensus établi entre le ministère et ses partenaires municipaux.

Développement territorial et socioéconomique

Fonds :

- Signature innovation : autorisation au comité directeur à procéder aux remaniements des postes budgétaires à la suite de l'adoption du nouveau cadre budgétaire;
- Fonds régions et ruralité (FRR), volet 4 – Entente de vitalisation : adoption du rapport annuel d'utilisation du FRR d'une somme dépensée de 393 659 \$;
- Fonds de soutien aux entreprises : autorisation de transférer une somme de 166 358 \$ à partir des sommes réservées en 2025 au Fonds régions et ruralité (FRR), volet 2, et ce, vers le Fonds de soutien aux entreprises 2026 afin de réaffecter des sommes qui n'ont pu être engagées au cours de l'exercice précédent;
- Programme d'appui aux collectivités :
 - ✓ Un territoire à découvrir – projet de rapprochement interculturel par la cueillette (Les butineurs) : 2 500 \$;
 - ✓ La grande fête du vivre ensemble (Saint-Félicien) : 2 000 \$;
- FRR – Volet 2 et volet 3 :
 - ✓ Bibliothèque (Sainte-Hedwidge) : 16 500 \$;
 - ✓ Acquisition de barrières de foule (Traversée internationale du lac Saint-Jean) : 24 489 \$;
 - ✓ Planification stratégique (Saint-Félicien) : 18 628 \$;
 - ✓ Sommet du vélo Saguenay–Lac-Saint-Jean (Véloroute des Bleuets) : 2 500 \$
 - ✓ Mobilisation – projets éoliens (MRC du Domaine-du-Roy) : 65 000 \$;
 - ✓ Salon du proche aidant : conférence de Jeanick Fournier (Saint-Félicien) : 750 \$;

La prochaine séance ordinaire du conseil de la MRC du Domaine-du-Roy aura lieu le mardi 12 mai 2026, à 19 h.

- Fonds de développement du Domaine-du-Roy :
 - ✓ Aménagement d'un espace convivial à la bibliothèque (Lac-Bouchette) : 1 314 \$;
 - ✓ Ensemble, créons un milieu de vie pour les proches aidants en santé mentale (Centre Nelligan) : 65 349 \$;
 - ✓ Implantation d'une Maison Oxygène (Centre de ressources pour hommes Optimum Saguenay–Lac-Saint-Jean) : 70 000 \$;
- Fonds horizon bioéconomie (Signature Innovation) :
 - ✓ 2026-02 : matériel et équipement : 17 000 \$;
 - ✓ 2026-03 : achat d'équipement : 50 000 \$;
 - ✓ 2026-04 : aménagement de sentier : 10 000 \$;
 - ✓ 2026-05 : achat d'équipement : 45 000 \$;
 - ✓ 2026-01 : 40 000 \$;
- Entente de développement culturel :
 - ✓ Volet 1 :
 - Radio Théâtre Balado (Théâtre des 4 Planches inc.) : 5 915 \$;
 - Navettes culturelles du Vieux Couvent (Corporation du Bedeau) : 1 706,25 \$;
 - Escalades Musicales de la Moisson (Festival la Lune des Moissons et CALC de Saint-Prime) : 6 988,80 \$;
 - Nitaskinan musical (Mosaïque Sociale) : 5 354,44 \$;
 - Soirée et avant-midi dansantes traditionnelles (Village Boréal de Saint-Félicien) : 5 077,80 \$;
 - La Force d'un don... réuni sur un même toit (Centre d'Action Bénévole Domaine-du-Roy) : 3 154,56 \$;
 - ✓ Sous-volet Jeunesse :
 - Le Festival Anim sur le Lac (Cégep de St-Félicien) : 8 000 \$;
 - ✓ Sous-volet aîné :
 - Le Domaine de Musique (La Doré) : 1 540,98 \$;
 - Mon Beau Village (La Résidence du Manoir des Lacs) : 2 560 \$;
 - De la Fibre au fil immersion intensive du filage (Le Fil du temps) : 1 120 \$;
 - ✓ Volet 2 :
 - Rencontres scientifiques avec les écoles (Club d'astronomie Les Boréalides Lac-Saint-Jean Ouest) : 5 000 \$;
 - Axe 1.2 : Soutien à la 15^e édition (Ordre du Bleuet pour les arts, la culture et le patrimoine au Saguenay–Lac-Saint-Jean) : 1 000 \$.

Mandat de coordination – Projet d'abattoir :

- Mandat de coordination pour soutenir les producteurs de la région à mettre en place un projet d'abattoir régional accordé à M-O Stratégie inc., et ce, d'une somme estimée entre 77 465 \$ et 97 970 \$, soit à un taux horaire de 145 \$, plus les taxes.

Demande d'appui à la démarche liée au développement de l'offre de formation professionnelle en électricité :

- Soutien accordé au Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets dans ses démarches auprès du ministère de l'Éducation du Québec afin d'obtenir l'autorisation d'offrir le diplôme d'études professionnelles (DEP) en électricité sur le territoire du comté Roberval.

Projet de centre de services partagés en gestion financière et en soutien aux directions générales :

- Le conseil de la MRC du Domaine-du-Roy s'engage à participer au projet de Centre de services partagés en gestion financière et en soutien aux directions générales et s'engage par conséquent à :
 - ✓ Assumer une partie des coûts, à savoir l'apport minimal exigé dans le cadre du programme;
 - ✓ Agir à titre d'organisme responsable du projet;

- ✓ Autoriser le dépôt du projet dans le cadre du volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale;
- ✓ Participer à la démarche pouvant mener à un regroupement municipal.

Nomination d'un représentant supplémentaire – Entente de partenariat régional et de transformation numérique en tourisme :

- Désignation de M^{me} Élisabeth Bouchard, conseillère aux entreprises, à titre de substitut de M. Charles Desbiens.

Modification de la résolution n° 2025-375 :

- Acceptation de déposer cette demande au Programme d'appui aux projets de développement économique du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Résolution – Projet « Tremplin vers l'avenir » :

- Il est résolu que :
 - ✓ La MRC du Domaine-du-Roy et la MRC de Maria-Chapdelaine confirment leur engagement conjoint à déployer le projet *Tremplin vers l'avenir* sur leurs territoires respectifs, en collaboration avec le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets;
 - ✓ La MRC du Domaine-du-Roy soit officiellement désignée mandataire principal du projet;
 - ✓ La MRC du Domaine-du-Roy soit expressément mandatée pour administrer la somme de 200 000 \$ octroyée dans le cadre du Programme d'initiatives de soutien aux MRC dévitalisées.

Création d'un comité de maximisation des retombées économiques régionales pour les projets éoliens :

- Autorisation de participer à la constitution du Comité synergie éolien pour assurer la coordination régionale, la mobilisation des intervenants et structurer les actions à entreprendre. Le nouveau comité sera copiloté par la MRC du Fjord-du-Saguenay et constitué des autres municipalités régionales de comté de la région, de l'Union des préfets du Saguenay-Lac-Saint-Jean, d'Hydro-Québec des Premières Nations innues Essipit, Pekuakamiulnuatsh et de la Nation atikamekw de Wemotaci.

Adoption entente intermunicipale – Comité synergie éolien :

- Approbation de l'Entente intermunicipale relative à la fourniture de services dans le cadre de la maximisation des retombées socioéconomiques régionales de la filière éolienne et de mandater la direction générale à signer tous les documents s'y rapportant.

Entente sectorielle en agroalimentaire 2026-2029 :

- Autorisation de faire partie de l'Entente sectorielle de développement du secteur agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, les parties impliquées conviennent de mettre en commun leurs efforts et leurs ressources afin de se doter d'une vision commune de développement qui permet d'accroître les retombées pour le secteur agroalimentaire.

Reddition de comptes – Stratégie jeunesse :

- Adoption du rapport final et autorisation à la directrice au développement des milieux de le transmettre au Secrétariat à la jeunesse.

Défi Pissenlits 2026 :

- Autorisation d'adhérer au Défi Pissenlits 2026.

Transport

Autorisation de signature – Conventions d'aide financière avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable/Transport collectif et adapté :

- Autorisation au préfet, M. Yanick Baillargeon, et au directeur général, M. Steeve Gagnon, à signer les trois conventions d'aide financière à intervenir avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec.

Territoire non organisé

Autorisation de versement 2026 – Somme payable pour les services de la Sûreté du Québec :

- Autorisation de paiement, d'une somme de 70 840 \$, au ministère de la Sécurité publique pour les services de la Sûreté du Québec déployés sur le territoire non organisé Lac-Ashuapmushuan pour 2026, le tout en deux versements exigibles le 30 juin 2026 et le 31 octobre 2026.

Contribution financière 2026 – Collecte des déchets de la Municipalité de Sainte-Hedwidge :

- Autorisation d'accorder pour l'année 2026, une contribution financière à la Municipalité de Sainte-Hedwidge estimée à 7 050 \$ pour la collecte des déchets des villégiateurs du territoire non organisé Lac-Ashuapmushuan.

Dérogation mineure :

- N° 2026-01 : Refus de la demande qui vise à réduire la marge de recul avant du bâtiment de 25 à 16,5 mètres;
- N° 2026-02 : Acceptation de la demande de dérogation mineure qui vise à réduire la marge de recul avant du bâtiment de 25 à 19 mètres.

Santé et services sociaux

Sollicitation – Soutien pour le mouvement « Le communautaire à boutte » :

- Adoption d'une résolution par laquelle la MRC du Domaine-du-Roy :
 - ✓ Exprime son appui au mouvement;
 - ✓ Diffuse l'information relative au mouvement dans son réseau, par le biais de vos outils de communication.

Pour plus d'information :